

Archives PF-Messenger-29/06/1862

plus de leurs flottes, ont dans ce jour-là une place ailleurs, et de l'indépendance leur enlève encore d'être éprouvés.

En Italie, le nouveau ministère semble s'occuper spécialement de l'organisation intérieure du pays, et s'appliquer à éteindre ces explosions révolutionnaires de guerre civile qui désolent sans relâche les provinces méridionales.

À Venise, la question financière absorbe le gouvernement et le parlement, tradit-on à Berlin c'est la question électorale qui agite et passionne la population.

La guerre continue sur les confins de l'Herzégovine, où les Turcs viennent cependant d'obtenir quelques succès. D'un autre côté, la résistance de Kninje se prolonge, et des signes multiples d'agitation et de trouble apparaissent sur plusieurs points de la Grèce.

En ce qui concerne les nouvelles de la guerre d'Amérique, de cette guerre qui fait en ce moment les intérêts les plus considérables de l'Europe, et dont la solution est si impatiemment attendue, elles continuent à être favorables aux troupes fédérales.

La général Bismarck a occupé après une assez brillante victoire, Neuburg, une des villes les plus importantes de la Caroline du Nord. La flotte fédérale a eu une grande part au succès en remuant la rivière Neuse, navigable pour les steamers, et en couvrant de ses feux les forts et les autres ouvrages avancés.

Les fédéraux se sont emparés de 61 canons, de deux bateaux à vapeur, d'un grand nombre de voitures et d'une quantité considérable de munitions, de vivres et de coton.

On apprend d'un autre côté que le commandant Dupont s'est emparé de Jacksonville, de Saint-Pierre et du fort Harlan, dans la Floride. On peut considérer cet Etat, ainsi que la Caroline du Nord, comme acquis à l'Union.

Le général Mac-Clellan marche en bon ordre à la poursuite de la grande armée des confédérés qui, comme on le sait, a quitté les bords du Potomac.

On lit dans le même journal :

« S. A. R. le prince Orléans de Sardaigne et de Norvège vient de faire une visite à bord du cuirassé français de l'escadre de Méditerranée, le cuirassé S. A. R. a été reçu sur le *Bretagne* portant le pavillon de M. le vice-amiral Rigault de Genoully, par cet officier général, qui a eu l'honneur de présenter au prince les officiers généraux et les capitaines de vaisseau de l'escadre.

« Aussitôt après le repas, qui avait été apporté de Paris et de Toulon, le prince a passé sur la galerie du vaisseau, et les vaisseaux les plus remarquables de la manœuvre de voile qui l'aurait été le plus grand succès. Ces manœuvres terminées, S. A. R. a demandé à être conduit à bord du *Donauschiff*. L'équipage était aux postes de combat; plusieurs manœuvres, force de changements d'affaires, eut, ont été faits. Enfin l'ordre du branle-bas de combat a été donné à tous les vaisseaux. Au signal d'exécution, le feu s'est ouvert sur toute la ligne, chaque vaisseau tirant alternativement par division, par section, par loi de files, faisant donner successivement les mousquetiers, les artilleurs, et suspendant et reprenant le feu à des intervalles inégalement espacés d'une façon brillante, et ont pu donner au prince une haute idée de l'instruction des équipages et de l'ordre qui règne à bord de nos vaisseaux. En quittant le *Donauschiff*, S. A. R. a été conduit à bord du *Redoutable*, sur lequel elle avait tenu le drapeau de sa division. A la descente du prince, le vaisseau a exécuté des évolutions de manœuvres qui ont été faites avec cette rapidité et cet entraînement qui caractérisent nos marins.

« Les manœuvres terminées, le prince a été conduit au débarcadere du vaisseau à bord de son yacht. Après des manœuvres d'armes très-bien exécutées, cette compagnie a été défilée devant le prince en plus gymnastique.

« S. A. R. s'est ensuite retiré à terre, et en faisant ses adieux à M. le vice-amiral commandant en chef l'escadre d'évolutions, elle a bien voulu lui témoigner de nouveau la satisfaction que lui a causée la visite à bord de nos vaisseaux.

« En somme, cette journée a été bonne pour l'escadre, et elle a pu donner un précis d'armes d'une force morale de notre pays. »

Incendiation du service des paquebots transatlantiques.

Les paquebots-poste français ont commencé le 14 avril dernier, se service mensuel de transport des dépêches et des passagers entre Saint-Nazaire et la Vera Cruz.

Le premier paquebot est la *Lorraine*, d'une force de 500 chevaux. Il doit aller à la Martinique (Port de France), à Santa-Salva et au Mexique (Vera-Cruz).

Ces navires marchent à grande vitesse et ont l'honneur sans parcourir très-rapidement. C'est cette ligne transatlantique qui doit bientôt ouvrir à Greytown et, selon toute probabilité, s'étendre dans la Paquie.

FAITS DIVERS.

Mort du comte de France aux îles Sandwich.

M. Louis Emile Perrin, consul, commissaire de S. M. I. aux îles Sandwich, plénipotentiaire du gouvernement français, est mort en sa résidence à Honolulu, le 29 mars de cette année, à six heures du soir. M. le commissaire est décédé à la suite d'une épidémie d'écholérie, elle a bien voulu, sous les yeux de son domestique qui la relève de bras droit brisé. Cette grave épidémie est compliquée d'une action tétanique qui a emporté le malade en huit jours. M. Perrin était âgé de 51 ans après résider depuis dix ans aux îles Sandwich. Il avait épousé à Havre, une jeune personne se préparait de départ pour l'Europe où il se rendait en vertu d'un congé.

Le gouvernement Havain, l'archevêque de S. M. l'empereur des Russes Calcutta, les membres du corps diplomatique et consulaire et les étudiants de Honolulu se sont entendus pour donner à ses funérailles la pompe due au rang du défunt. Une messe solennelle, à laquelle assistaient M. M. et tous les hauts dignitaires Havais, s'est célébrée dans la cathédrale par Mgr Maigret, évêque d'Araïho.

Il résulte des communications officielles publiées par le gouvernement français que M. C. de Vigny, chancelier, fusant depuis six ans fonctions de secrétaire de légation, a été la semaine dernière devenu vacant, en vertu des règles du service français, et aux termes exprès d'un décret de B. K. M. le ministre des affaires étrangères, qui lui confiait, dès 1858, la gestion du poste en prévision d'un départ projeté de M. Perrin.

Une note publiée dans le *Polytechnicien* du 12 avril au sujet de la mort de M. Perrin, contient ce qui suit.

M. Louis Emile Perrin, comte de France aux îles Sandwich, est à Paris le 15 septembre 1811. En 1833, il est entré dans l'administration des affaires étrangères comme élève consul chargé de la chancellerie de Lima. Après quelques années de résidence au Pérou, son service a été successivement dans plusieurs légations au centre de l'Amérique, notamment dans la Grenade et à Nicaragua. Plus tard il a été nommé consul à Colima sur la côte du Pérou. Mais sa santé ne lui permit pas de séjour de plus de deux ans dans cette résidence. Il retourna en France en 1843, gravement malade. Quand il fut recouvré, le gouvernement l'envoya aux îles Sandwich pour y exercer conjointement avec le général Miller, un traité avec le gouverneur de ces îles. Le 7 août 1844, le traité franco-havain de 1846, qui est resté en vigueur, fut signé à Honolulu. M. Perrin fut nommé consul à son retour en France. M. Perrin fut nommé consul à la résidence de Tampico. Il entra en fonctions en 1851, mais quand éclata la révolution de 1854, le consulat de Tampico fut supprimé et M. Perrin reprit la route de France. Lorsque des difficultés s'élevèrent en 1859, entre les îles Sandwich et la France, il devint nécessaire au départ de M. Dillon, d'y aller avec un agut ou aide aux affaires du pays. M. Perrin fut choisi pour cette mission. Il arriva à Honolulu en 1861, mais retourné en France sans avoir rien conclu. Ce fut sur ses observations qu'il fut résolu d'y aller avec une mission consulaire. M. Perrin fut le premier titulaire, il y arriva en 1863 et y termina sa carrière à 51 ans.

Comme tous les hommes en fonction, M. Perrin a eu ses partisans et ses détracteurs. On a pu ne pas sympathiser avec lui, mais quand il s'agit d'apprécier son caractère privé, sa probité, l'austérité de ses mœurs, on ne lui a résolu un juste tribut d'honneur.

(Extrait de *l'Echo du Pacifique*.)

Funérailles du comte de France à Honolulu.

Voici quelques détails puisés dans le *Polytechnicien* sur les funérailles de M. Perrin.

Cette cérémonie a été une des plus importantes qui aient jamais eu lieu à Honolulu. Les restes mortuaires du commissaire du gouvernement français ont été reçus à bord de son yacht, le *Redoutable*, par une députation du clergé catholique.

Le clergé marchait en tête de la procession, précédé des porteurs d'une grande croix en argent et de deux cierges. Venaient ensuite un détachement d'infanterie en tenue de combat, la musique de la garnison, puis la compagnie de rifflés d'Honolulu et les troupes de la maison de Sa Majesté. A la suite du cercueil, marchaient MM. Ogden et Davis représentant les légations américaines et anglaises, les majors Masson, Ogden et Schilling, ceux de la marine, MM. Van Hout et C. P. P. représentant les corps consulaire et les lieutenants de la garnison française. Le cercueil fut déposé immédiatement à la suite du cercueil, puis les officiers de la garnison française, les ministres de la loi, les représentants étrangers, un grand nombre de citoyens et généralistes tous les étrangers de distinction.

L'arrivée de la procession à l'église catholique, le cercueil fut porté sur un catafalque, et une imposante cérémonie religieuse fut célébrée. Mgr Maigret officia assisté du clergé du diocèse. Une foule considérable d'habitants assista à ces solennités.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

Après le service de l'église, le président a conduit le corps et cimetières catholiques de Kalahehaha, où les défunts ont été enterrés.

